



## CETTE VIEILLE DAME, LA RUE DU CHÂTEAU

C'est le 21 février 1948 que la création d'une nouvelle route, aujourd'hui nommée rue de Metz, a été acceptée par le conseil municipal. Bien avant cette date, l'entrée dans Verny en venant de Metz se faisait par l'actuelle rue du Château, appelée alors rue du Fort. Rappelons que le Château de Verny, construit dans les années 1700 à l'époque de Louis XV, a été malheureusement détruit par un bombardement et un incendie le 9 novembre 1944. Malgré sa disparition, le château donne toujours son nom à ses dépendances, à la cour et au parc, ainsi qu'à la rue. En ce tout début d'année 2020 ... cette rue n'est plus accessible. Elle se trouve dans un état de délabrement digne d'un nouveau bombardement, d'un cataclysme ... ? Heureusement, rien de tel, il s'agit d'une sage décision du conseil municipal qui, 70 ans plus tard le 22 février 2018, a délibéré et souhaité soigner cette vieille dame.

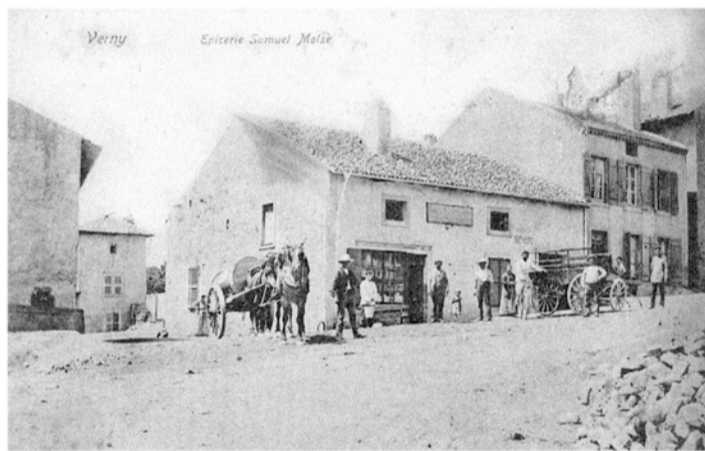
Dès le mois de décembre 2019, de gros travaux ont alors été engagés, ce qui a justifié la fermeture de la rue. La conduite d'eau potable très ancienne a été remplacée, ces travaux ont été effectués par le SIEV. Le mur longeant le parc a été abattu. Il sera reconstruit à hauteur de 60 cm et surmonté d'une grille en fer forgé permettant la vue sur le Parc. Les réseaux secs seront enterrés. La rue et les trottoirs seront équipés de chicanes, de places de stationnement et de plantations. Pour compléter le dispositif de mise en sécurité, la limitation de la vitesse sera portée à 30 km/h.

La fin du chantier est évaluée pour le mois de juin, il faut encore un peu de patience ... La rue du Château est un axe central de communication très usité, chacun pourra apprécier ce coup de jeune. Elle aura belle allure, avec son ouverture sur le parc et les riverains y gagneront en qualité de vie. C'est un vaste chantier dont la maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement Le Doré/Syrus.

Une particularité cependant qu'il est utile de souligner, la municipalité a souhaité confier les travaux du mur à l'association Solidarités Nationales et Internationales (SNI) par le biais d'un chantier d'insertion. Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre étant assurées par la seule municipalité.

Dans quelques mois, nous pourrons alors être fiers de ce beau travail pour notre rue qui raconte l'histoire de Verny.

La rue du Château en 1906



**Coût total des travaux : 917 895,33 € HT**  
**subventionnés à hauteur de 222 609 €**

Je m'appête à signer ce 48ème édit du Courrier des Vernois, le dernier en ce qui me concerne.

Depuis 2008, j'avais pris l'habitude de m'adresser à vous régulièrement et évoquer différents sujets concernant notre commune ou quelques pensées qu'il me semblait utile de vous communiquer.

Vous le savez, je m'appête donc à passer le relais puisque j'ai décidé de quitter mes fonctions de maire, ce qui mettra fin à ma « vie d'élue ». J'ai eu beaucoup de bonheurs dans mes différentes fonctions d'élue, que ce soit au Conseil Régional, à la Communauté de Communes du Sud Messin ou à la Mairie.

Je laisse Verny « en mouvement », beaucoup a été fait mais il reste encore tellement à faire !

J'aurais aimé mener à terme certains gros chantiers en cours mais les lourdeurs administratives freinent souvent les projets ... l'essentiel est qu'ils aboutissent. Je cite : rénovation de la maison du parc, aménagement de la rue du Château, construction de 16 pavillons destinés aux seniors (MHT), instauration des zones 30, PLU à valider, lotissement la Ronceraie à finaliser, installation de la fibre, compétence de la communauté de communes pour la fin de l'année.

... le futur maire aura de quoi inaugurer en 2020 ! Mais encore : l'ex-gendarmerie et le devenir du cœur de bourg qui est en réflexion, le projet départemental ACADEMOS en lieu et place de l'EREA, la rénovation des courts de tennis pour 2021, et aussi l'indispensable extension de l'accueil périscolaire qui devient une priorité.

Verny mon village, la cité que j'aime où j'habite depuis plus de 50 ans, qui a vu grandir mes enfants, Verny demande encore beaucoup d'attention et d'amour. Verny mérite des élus motivés, ambitieux, respectueux de notre planète et soucieux de privilégier « le vivre et le faire ensemble ».

Je quitte mes fonctions mais je ne vous quitte pas. Nous aurons encore l'occasion de nous retrouver au marché, dans le parc, aux magasins, dans une de nos nombreuses associations ou au détour d'un chemin ...

Toute ma reconnaissance va aux 2 équipes que j'ai eu l'honneur de conduire, qui ont tant travaillé à mes côtés.

Je remercie chaleureusement le personnel communal qui m'a accompagnée au quotidien pour le service à la population.

Je vous remercie, Vernoises, Vernois pour ce que vous m'avez donné.

Et enfin, je vous invite à vous rendre aux urnes le 15 mars prochain.

Car, si voter est un droit, voter est un choix, mais c'est aussi un devoir.

Merci !

Bien sincèrement,

votre maire  
 Marie-Thérèse Gansoinat Ravaine  
 Vice-Présidente de la CCSSM









## FÊTES DE FIN D'ANNÉE

A Verny, plusieurs événements festifs ont enchanté les plus jeunes et moins jeunes au cœur de l'hiver.

L'association « P'tit bout de fil Vernois » a organisé le marché de Noël et la vente de sapins. Les exposants ont proposé leurs créations et produits artisanaux, les écoliers leurs fabrications. Dans le cadre des Noëls de Moselle, se sont déroulés à la bibliothèque un conte de Noël « la cloche magique » ainsi que des ateliers cuisine, bricolage et jeux. Saint Nicolas et Père Fouettard ont également rendu visite aux enfants de l'école avec, dans les mains, des calendriers de l'aveugle et des clémentines.

Puis a eu lieu le traditionnel repas de Noël offert aux seniors et organisé par le CCAS. Les 120 aînés présents ont pu apprécier l'esprit cabaret qui a régné depuis l'accueil jusqu'au spectacle transformiste assuré par les « Talents aiguilles ». Enfin, comme tous les ans, la municipalité a offert un spectacle aux enfants scolarisés à Verny : « contes pour rire à Noël » par le Théâtre sous la pluie. Avec bien sûr le passage du Père Noël !



## PLU

Après deux ans de travail, notre plan local d'urbanisme touche à sa fin.

Après l'élaboration du PADD (Projet d'aménagement et de développement durable), nous avons établi un plan de zonage. Les nouvelles réglementations du Grenelle de l'environnement nous obligent à limiter les zones constructibles et à préserver les zones agricoles. Nous passons ainsi de 40ha à moins de 10ha.

Nous avons préféré privilégier le sud du village, espace dynamique qui est appelé à se développer : projet ACADEMOS du département, existence d'un terrain communal proche du collège et de deux projets privés. Nous avons également prévu de prolonger la zone Le Fort et de prévoir de l'espace pour une extension du périscolaire. L'espace de la ferme de la rue du Château, « dent creuse » au cœur du village, est également amené à se développer.

Il reste à finaliser le règlement des différentes zones. Le PLU est maintenant soumis au service d'évaluation environnementale, il restera ensuite à le valider auprès des Personnes Publiques Associées (SCOTAM, département, services de l'Etat) et à organiser l'enquête publique.



## ÉCO-PÂTURAGE AU PARC

Trois petits moutons d'Ouessant sont installés dans la partie basse du Parc du Château pour y brouter l'herbe, une manière particulièrement écologique d'entretenir cet espace naturel. C'est suite à une idée de l'association « Les Jardins Partagés de Verny » que la commune a signé un contrat avec l'association « Les Éco-Pattes » spécialisée dans l'éco-pâturage et propriétaire des moutons.

Les moutons d'Ouessant - race originaire de l'île bretonne du même nom - sont particulièrement rustiques et peuvent rester dehors tout l'hiver avec simplement une petite cabane pour s'abriter. Il y a un bélier et deux brebis dont une va donner naissance à un agneau en février. Vous pouvez les observer au travers des ganivelles, sans tenter de les approcher. Ils ne mangent que de l'herbe et quelques feuilles et il ne faut surtout pas les nourrir avec autre chose, cela serait très dangereux pour leur santé.

Un centre d'intérêt supplémentaire pour notre beau parc et le site du jardin partagé où ces petits locataires pourront aussi venir brouter l'herbe de la prairie d'ici quelques semaines.



## LA RONCERAIE

L'éco-lotissement communal, en phase avec la transition écologique, a commencé à prendre vie. La commune avait contracté une ligne de trésorerie de 1 000 000 € pour réaliser les travaux, 700 000 € ayant été utilisés et entièrement remboursés en 2019. Dès le prochain terrain vendu, toute future vente sera un bénéfice qui permettra en partie de financer la requalification de la rue du Château. De plus, la commune a pu obtenir une subvention de 150 000 € du Feder (fonds européens) pour sa gestion de l'eau pluviale à la Ronceraie.

Au-delà de l'aspect financier, la végétation mise en place va prendre tous son sens au printemps et le poulailler va pouvoir accueillir des hôtes. Sa gestion va faire l'objet d'une concertation entre les habitants, actuels et futurs, voire d'un atelier tels que ceux déjà organisés sur les thèmes : gestion de l'eau de pluie, enveloppe du bâtiment (conception, matériaux, mode d'isolation, étanchéité, vitrage et menuiseries), air intérieur (polluants et qualité de l'air, traitement, ventilation simple et double flux). Ces rencontres se sont déroulées à la mairie et étaient ouvertes à tous les habitants.



# CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL DU 9 DÉCEMBRE 2019

Principales décisions :

- Décisions prises par délégation : réparation du véhicule Renault Master (3 717,61 € HT) ; achat de deux pneumatiques pour la tondeuse auto portée (340 € HT) ; révision du tracteur John Deer (1 265,78 € HT) ; vérification du matériel incendie (1 250 € HT) ; achat de deux vitrines pour l'affichage extérieur (1 043 € HT) ; remblaiement de la Cour du Château (3 285 € HT).
- Signature d'un contrat d'éco-pâturage avec l'association « les Eco-Pattes » pour une durée de 12 mois, renouvelable par tacite reconduction pendant 3 ans
- Actualisation de la longueur de la voirie : avec le lotissement La Ronceraie, le linéaire de la voirie communale actualisé est de 13 666 ml
- Renouvellement de la convention d'objectifs avec le Football Club Verny Louvigny pour une durée de 3 ans
- Subvention pour une classe découverte se déroulant à Arvieux du 20 au 26 janvier et concernant la classe des CM2 de 27 élèves : 12,50 € par jour et par élève soit 2 025 € versés à la coopérative scolaire
- Demande de subventions concernant l'opération de déconstruction et de reconstruction des courts de tennis extérieurs (197 466,86 €) : auprès de l'Etat au titre de la DETR (59 240,06 €) et auprès du Conseil Régional du Grand Est (59 240,06 €)

- Suppression de la Trésorerie de Verny : refus de la proposition du ministre Gérald Darmanin, les garanties de cette réforme en termes d'amélioration ou de maintien de la qualité des services rendus n'étant pas réunies
- PLU, deux modifications ont été apportées au PADD :
  - **assurer un urbanisme durable** : à Verny, l'étalement urbain est assez marqué du fait de la forte demande de foncier sur le secteur et une typologie de logements consommatrice d'espaces (pavillonnaire). La commune souhaite endiguer ce phénomène en inscrivant des principes de densité minimale au sein des futures zones d'extension. De plus, ces zones viendront préférentiellement s'insérer au sein du tissu urbain lâche et discontinu le long de la RD 913 vers le rond-point du collège
  - **perpétuer la qualité architecturale de la commune** : les élus désirent intervenir sur l'aménagement des entrées de ville, nord et sud. Au-delà de l'aspect esthétique, il s'agira surtout de travailler sur la création et la sécurisation de la trame douce (du collège au centre-ville) et de matérialiser un véritable front urbain sur cet espace peu lisible.

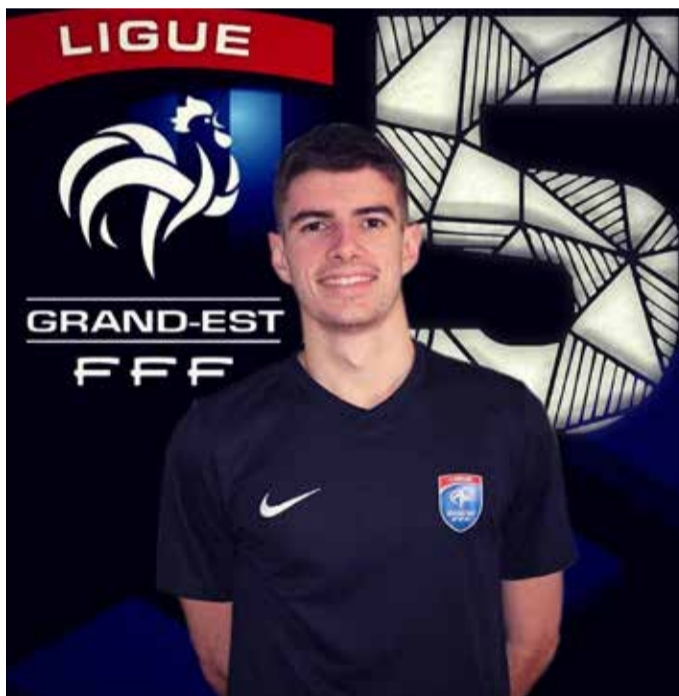
Compte-rendus complets sur le site de la Mairie : [www.verny.fr/deliberations](http://www.verny.fr/deliberations)

## INTERVIEW D'UN ARBITRE DE FOOT VERNOIS

Mathias Tricart, jeune vernois de 23 ans, est licencié au Football Club de Verny-Louvigny depuis l'âge de 6 ans, mais en 2015 une blessure assez sérieuse (fracture du poignet) l'a éloigné des terrains pendant un an.

C'est là que plusieurs personnes du club, notamment le président Paul Ledure, lui ont suggéré d'endosser le rôle d'arbitre et Mathias a dit : « je vais essayer pendant un an, ça sera un bon compromis qui me permettra de fréquenter les terrains pour continuer à vivre ma passion en parallèle ». Puis : « finalement ça m'a tellement plu que j'ai décidé de continuer et de ne pas reprendre mon poste de joueur » et « c'est une fonction très gratifiante, il y a une certaine pression à gérer et lorsque retentit le coup de sifflet final on a le sentiment du devoir accompli ».

La formation théorique et pratique, organisée par le District Mosellan de Football, a été financée par le club de Verny. Chaque année, avec des formations complémentaires et des réussites aux différents examens, Mathias a pu progresser et devenir en 2018 arbitre officiel de la Ligue du Grand Est. Il est actuellement licencié au F.C. Metz, il évolue au niveau R3 (ex PH) de la ligue de notre région et veut poursuivre son beau parcours. Il précise que cette expérience de « management » lui est également très utile au niveau professionnel. Nous lui souhaitons une bonne réussite.



## SAPEURS-POMPIERS : PASSATION DE COMMANDEMENT

C'est en présence de nombreuses autorités civiles (Etat, Département, CC du sud messin) et des sapeurs-pompiers du département que la Capitaine Aurélie Beck a transmis le commandement du Centre de Verny au Lieutenant Jérémie Blanc, pour prendre des responsabilités à Thionville. Volontaire à l'âge de 17 ans, le Lieutenant Blanc a déjà occupé des fonctions de Chef de Centre à Cheminot de 2009 à 2017, avant de devenir adjoint à Verny.

La présence des pompiers dans notre commune est une aventure qui a débuté en 1922. L'actuelle caserne a été construite en 2007. Chaque année, le nombre d'interventions progresse : 303 en 2007, 520 à décembre 2019, avec un objectif de 800 en 2022.

Avec ses 36 sapeurs-pompiers volontaires, Verny compte dans le paysage mosellan en soutenant en premier appel 21 communes et 8 en deuxième appel, en intervenant dans les bassins de Verny et Hagondange, mais aussi en soutien d'autres centres de secours lorsque c'est nécessaire.

Madame la Maire a tout particulièrement complimenté le Président du département et ses équipes pour la création d'ACADEMOS à Verny. Ce site de près de 5 hectares accueillera entre autres un centre départemental de formation du SDIS, avec la construction d'une nouvelle caserne en 2022.



## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Clémence Daire Demont née le 7 décembre  
Eva Hickel Schoenacker née le 20 décembre  
Chloé Milon Mendez née le 21 décembre  
Louana Carlier Régnier née le 15 janvier  
Roman Simonet Sippel né le 26 janvier

### NOS PEINES

Daniel Michelot le 22 décembre  
Ginette Grandjean née Laurent le 1<sup>er</sup> février

## ON EN CAUSE

### ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Ça a bougé ces derniers temps rue Nationale : le laboratoire d'analyses médicales s'est agrandi en récupérant les locaux de l'ancienne pizzeria, offrant ainsi une salle d'attente et un accueil plus spacieux et confortables. Verny Kebab en a fait de même en ouvrant un accès vers une belle salle de restauration dans le local voisin qui s'était libéré, de quoi accueillir et satisfaire encore plus de clients.

### ÉLAGAGE

Cet automne, la dynamique équipe de l'entreprise IN ARBORIS dirigée par Thierry Sleboda a assuré l'élagage et le nettoyage des arbres le long de la rue de Metz. Cette intervention très ciblée a permis de supprimer quelques sujets malades et de rabaisser des branches dangereuses.

### PANNEAUPOCKET

Vous souhaitez recevoir les informations et les alertes de la gendarmerie de Verny ? Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application mobile PanneauPocket sur votre téléphone portable, puis de sélectionner le nom de la gendarmerie de Verny ou son code postal (57420). En tant qu'utilisateur de PanneauPocket, vous n'aurez pas à communiquer votre numéro de téléphone ni votre adresse mail pour être informé.

## AGENDA

Marché les dimanches de 8h à 12h -  
halle communale

### Centre Faber

- Samedi 22 février à 19h30 : soirée de clôture Février des Théâtres
- 24-25-26 février de 9h à 16h : animations sport et loisirs - Judo Club Verny
- Samedi 29 février à partir de 18h30 : loto - Tennis Club de Verny
- Dimanche 1er mars à partir de 14h30 : bal country - The Texas Tennessee
- Samedi 7 mars à partir de 14h30 : carnaval - APE
- Dimanche 15 mars : Zumbathon, cours de zumba au profit de Léo et sa Dream Tim
- Samedi 21 mars à partir de 19h : repas dansant - Lion's Club Verny Val de Seille
- Dimanche 22 mars à partir de 14h30 : thé dansant - Verny Loisirs
- 28-29-30 mars : bourse aux vêtements printemps été - AFRV
- Samedi 4 avril de 14h à 18h Parc du Château : chasse aux œufs - APE
- Samedi 4 avril à partir de 18h30 : loto - Tennis Club de Verny
- Samedi 25 avril à 20h15 : théâtre «Un petit jeu sans conséquence» - Les Entr'Acteurs de Solgne

### Mairie

- Lundi 10 février à 20h : conseil municipal
- Jeudi 13 février à 19h : accueil des nouveaux habitants et jeunes électeurs
- Lundi 9 mars à 20h : conseil municipal

Dimanche 15 mars : élections municipales